

CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 4 JUIN 2018 - 20H30

Sont Présents : Stéphane CLOSSE, Jérôme FELIX, Vincent BERTRAND, Olivier BRUN, Philippe BRUN, Laurent DROUET, Philippe MARTIN, Sylvie MAURIN, Jennifer MOURRE, le Maire les remercie et ouvre la séance à 20 h 40

Il demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour une délibération sur un programme de travaux de renforcement de réseau électrique par le SDED, les conseillers acceptent.

Ordre du Jour :

- Délibération / Prorogation Convention Assistance Retraite du Centre de Gestion
- Délibération / Marché PLU Avenant 1 Etude faisabilité
- Délibération / Exonération Taxe Aménagement
- Délibération / Annulation Régie Salle Communale
- Délibération / Admissions en non-valeur
- Délibération / Reversement dotation voirie à la CCBDP
- Délibération / Schéma Directeur Assainissement
- Voirie Programme 2018
- Compte Rendu Réunions diverses
- Questions diverses

0 - Délibération / Renforcement réseau électrique par SDED

Monsieur le Maire explique que le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux quartiers Hermasses Trépoul dont la dépense est estimée à 55 829.48 € HT. Le Maire précise que cette opération est gratuite pour la commune mais qu'il faut approuver le projet par délibération. Les Conseillers approuvent à l'unanimité et donnent pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

1 - Délibération / Prorogation Convention Assistance Retraite Centre de Gestion :

Le Maire propose de prolonger d'une année la convention assistance retraite du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Drôme dont bénéficie la Commune. Les Conseillers, au vu de l'assistance apportée par le CDG pour l'élaboration de ces dossiers complexe approuvent à l'unanimité et autorisent le Maire à signer l'avenant présenté.

2- Délibération / Marché PLU Avenant 1 Etude faisabilité :

Le Maire rappelle qu'il a été demandé, dans le cadre du PLU, au bureau d'étude URBARCHI une prestation complémentaire d'étude de faisabilité pour l'aménagement du quartier Reillane. Il présente l'avenant correspondant à cette mission s'élevant à la somme de 2000€ HT. Les Conseillers, à l'unanimité, acceptent cet avenant et autorisent le Maire à le signer.

3 - Délibération / Exonération taxe Aménagement :

Dans le cadre de la construction du siège du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, Il est proposé aux élus de délibérer sur l'exonération de la taxe d'aménagement pour les bâtiments administratifs. Les conseillers approuvent. Cette exonération vient en compensation d'aménagements des parkings à effectuer sur la voirie communale de la Zone Artisanale.

4 - Délibération /Annulation Régie Salle Communale :

Sur proposition de Mr le Maire et sur les conseils de Mme le Trésorier, il est décidé, à l'unanimité, de supprimer la régie d'encaissement des locations de la salle communale. Les paiements seront acceptés à l'avenir uniquement par chèque.

5 - Délibération / Admissions en non-valeurs :

Le Maire informe les Conseillers que le Trésorier lui a fait savoir que plusieurs administrés n'ont pas réglé leurs factures d'eau et qu'un locataire n'a pas soldé tous ses loyers. Il explique que le Trésorier n'a plus la possibilité de recouvrer les sommes dues pour diverses raisons (parti sans laisser d'adresse, insolvable....).

Il propose de passer les produits signalés irrécouvrables par le Trésorier en non-valeur.

Service Eau et Assainissement de 2015 à 2017 total de 1150.30€ Loyers de 2014 à 2017 total 3129.55 €

Les Conseillers décident de statuer favorablement sur l'admission en non-valeur des recettes citées ci-dessus.

6 - Délibération /Reversement dotation voirie à la CCBDP :

Le Maire explique que le Département verse directement aux communes la dotation forfaitaire de solidarité à orientation voirie. Il précise que c'est bien la CCBDP qui réalise et finance, par le biais de sa compétence, les travaux de voirie pour la commune et qu'il y a lieu de lui reverser la dotation reçue. Les Conseillers approuvent à l'unanimité et demande au Maire de faire les démarches comptables pour reverser à la CCBDP la totalité de la subvention « voirie » à savoir la somme de 12431 Euros.

7 - Délibération / Schéma Directeur Assainissement :

Le Maire informe les Conseillers des dernières informations apportées par le bureau d'étude dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'assainissement. Il reprend les divers scénarios d'aménagement en assainissement collectif étudiés et chiffrés et demande aux Conseillers de décider de la suite à donner à ce dossier. Les Conseillers, considérant tous les éléments apportés par le bureau d'étude et l'assistant à maîtrise d'ouvrage lors de la réunion de travail, décident, après vote, à l'unanimité, de retenir comme seule zone d'assainissement collectif future le quartier du Moulin déjà recensé dans le précédent Schéma en zone à traiter en priorité. Les Conseillers précisent que le coût estimé de cette nouvelle tranche de travaux est de 232000€, sa réalisation ne devrait pas avoir d'impact important sur le prix de l'eau pour les usagers.

Toujours dans le cadre du réseau d'assainissement collectif, le Maire présente le devis d'entretien annuel du poste de refoulement principal de la zone artisanale qui s'élève à la somme de 950€ HT. Il précise que, pour assurer le bon fonctionnement de ce dispositif essentiel du réseau d'assainissement collectif, il est nécessaire de le faire vérifier régulièrement par un technicien spécialisé. Les Conseillers approuvent à l'unanimité.

Voirie programme 2018 : Le Technicien de la CCBDP est revenu en mairie pour préciser les travaux à réaliser dans le programme 2018.

Compte rendu diverses Réunions :

Association de la Cantine : une demande pour l'installation d'un système de climatisation à la cantine a été faite. Le Maire charge V.Bertrand de demander un devis d'installation et des recherches de financements éventuels seront faites.

Département Dotation Patrimoine : Lors de la visite des conseillers départementaux, il a été confirmé que les travaux prévus sur le muret du sentier de Reillane et de sécurisation des cloches de l'église ont été acceptés et financés par le Département sur le programme 2018 et pourront donc être lancés.

Pour la Dotation 2019, il a été présenté des devis de travaux pour la réfection des sanitaires de l'école maternelle et pour l'aménagement d'un local « musée » au vieux village.

Questions diverses :

Economie d'énergie dans les bâtiments communaux : le SDED propose un diagnostic et finance certains travaux. Une visite du technicien sera demandée.

Accessibilité vestiaires foot : une visite du responsable DDT et du bureau d'étude aura lieu le lundi 11 juin pour décider de la suite à donner aux travaux d'accessibilité des vestiaires du foot.

Recensement Population : l'INSEE annonce le recensement à Sahune début 2019

Chemins communaux : les orages des dernières semaines ont endommagé plusieurs chemins, des travaux d'entretien seront réalisés au plus vite.

La séance est levée à 23 heures